

Un plan d'urgence pour la qualité de l'air en France

Le Comité Interministériel de la Qualité de l'Air s'est réuni le mercredi 6 février 2013 pour débattre du plan d'urgence pour la qualité de l'air qui propose un total de 38 mesures à partir de cinq priorités :

1. **favoriser** le développement de toutes les formes de transport et de mobilité propres par des mesures incitatives.
2. **réguler** le flux de véhicules dans les zones particulièrement affectées par la pollution atmosphérique.
3. **réduire** les émissions des installations de combustion industrielles et individuelles.
4. **promouvoir** fiscalement les véhicules et les solutions de mobilité plus vertueuses en termes de qualité de l'air.
5. **informer et sensibiliser** nos concitoyens aux enjeux de la qualité de l'air.

Le Comité Interministériel de la Qualité de l'Air est mis en place à l'initiative du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Ministère délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.

Le dossier de presse détaillant les mesures peut être téléchargé sur le site internet du Ministère de l'écologie :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_Plan_d_urgence_pour_la_qualite_de_l_air.pdf

Radioactivité : Aucune anomalie en air ambiant en 2012

Il existe une relation étroite entre la nature du sol et la dose cumulée de la population. Ainsi, le bruit de fond naturel est faible dans les bassins sédimentaires tel que celui sur lequel est implantée l'agglomération toulousaine.

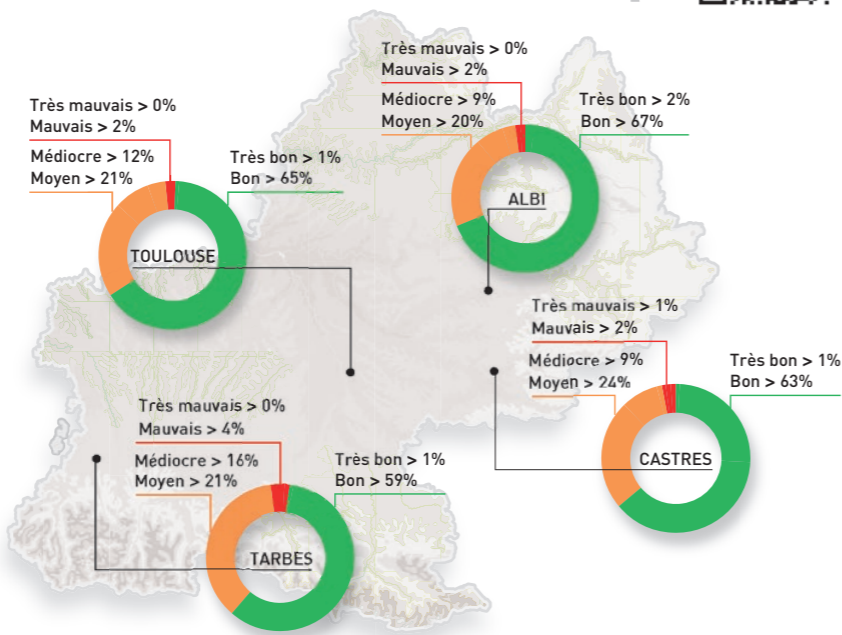
En 2012, aucune mesure anormale liée à un événement radiologique accidentel n'a été détectée par la balise de l'ORAMIP (dans ses limites de détection).

Indices de qualité de l'air 2012

L'indice de qualité de l'air est calculé quotidiennement pour les agglomérations d'Albi, Castres, Tarbes et Toulouse. La proportion d'indices "très bons" à "bons" représente entre 60% et 70% des jours de l'année selon les agglomérations. La situation est donc globalement similaire sur ce point à celle de 2011. La proportion d'indices de qualité de l'air "mauvais" à "très mauvais" est par contre nettement plus importante qu'en 2011.

Cette dégradation de l'indice en 2012 s'explique par l'évolution de l'échelle de calcul de l'indice pour les particules en suspension PM10. Ces journées avec un indice "mauvais" à "très mauvais" sont toutes des journées ayant mis en évidence des problèmes de pollution aux particules en suspension PM10. Les journées pour lesquelles les niveaux de concentration en ozone ont été élevés sont moins nombreuses et ont conduit à des indices de qualité de l'air médiocre.

Pour recevoir l'indice de qualité de l'air de votre commune, abonnez-vous gratuitement :



ORAMIP INFOS | LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

N°112

1^{ER} TRIMESTRE 2013



Régine LANGE
Présidente de l'ORAMIP
Présidente d'ATMO France,
Fédération nationale
des Associations Agréées
pour la Surveillance
de la Qualité de l'Air,
Adjointe au Maire de Toulouse
en charge du développement
durable, Déléguée à la
communauté urbaine
de Toulouse Métropole

2013 ANNÉE EUROPÉENNE DE L'AIR ! AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

À travers ce premier numéro de l'année d'ORAMIP Infos, je vous présente les tendances de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées et souhaite revenir avec vous sur quelques événements importants de l'année écoulée, qui mettent en perspective l'intérêt partagé à travailler sur les relations Air Climat Santé.

En 2012, l'ORAMIP a noté une amélioration globale et conjoncturelle de la situation : les niveaux sont en baisse par rapport à 2011 pour les particules en suspension et le dioxyde d'azote. Les concentrations en ozone restent stables.

Plusieurs valeurs réglementaires ont cependant encore été dépassées en Midi-Pyrénées. Sur l'agglomération toulousaine, les valeurs limites pour la protection de la santé restent en dépassement à proximité des principaux axes de circulation tant pour le dioxyde d'azote que pour les particules en suspension.

C'est un processus complexe. Les leviers sont nombreux et interdépendants. L'urbanisation doit être prise en compte. L'inégalité face à la santé dans les zones urbaines doit être reconnue. Les approches actuelles sont linéaires. Elles sont insuffisantes."

Corinne LEPAGE, Députée européenne

"Ces mots air, énergie, climat et santé sont totalement liés pour moi et pour tous ceux qui travaillent sur ce sujet."

Henri-Michel COMET, Préfet de la région Midi-Pyrénées

"Merci pour l'organisation de ces 1^{ères} rencontres internationales Air Climat Santé. Je me fais très directement, par ces quelques mots, le porte-parole de Madame la Ministre de l'environnement. J'ai retenu 3 thèmes majeurs :
- le passage de la norme à l'action,
- la transversalité Air-Climat-Energie-Santé,
- la territorialisation de l'action publique.
La transversalité fait partie de ces ruptures positives dans la conception de l'action publique. L'aide à la décision est essentielle pour l'autorité publique. Pour que l'autorité publique soit efficace, il faut avoir une vision des différents sujets qui interfèrent les uns avec les autres."

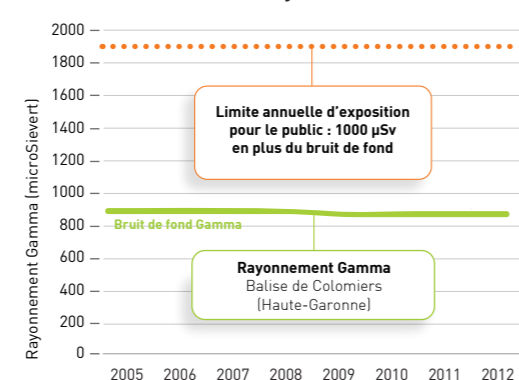
Cette année 2012 fut donc dense pour l'équipe de l'ORAMIP et ses adhérents. L'Observatoire a fêté ses 20 ans le 28 novembre, à l'issue de ces premières Rencontres internationales Air Climat Santé et 2012 a été l'année de la co-construction du projet associatif de l'ORAMIP. Il sera présenté lors de notre assemblée générale du 26 juin 2013 et je le détaillerai dans un prochain bulletin...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bilan de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées. Le détail par polluant et par station se trouve, comme toujours, sur notre site internet :

www.oramip.org

En cette année européenne de l'Air, avançons ensemble vers une meilleure qualité de notre Air !

Évolution annuelle du rayonnement Gamma



À partir du prochain bulletin, retrouvez les mesures de radioactivité exclusivement sur : <http://www.oramip.org/oramip/mesures>

- ORAMIP INFOS - LA QUALITÉ DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
- est édité par l'ORAMIP, Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées
- 19 avenue Clément Ader - 31770 COLOMIERS
- Tél. : 05 61 15 42 46 / Fax : 05 61 15 49 03
- E-mail : contact@oramip.org
- Internet : www.oramip.org
- N° ISSN : 1634-5517.
- Tirage : 3 700 ex.
- Dépôt légal : à parution. Publication non rediffusée en cas de données invalidées.
- LIGNE AIR SANTÉ
- Tél. 05 61 77 94 44.
- DIRECTRICE DE PUBLICATION
- Régine LANGE, Présidente de l'ORAMIP
- CONTENU RÉDACTIONNEL : ORAMIP
- CONCEPTION-RÉALISATION
- Agence Yapak - 05 34 45 59 00
- CRÉDITS PHOTOS
- ORAMIP / Fotolia®
- IMPRIMÉ EN FRANCE PAR INDIKA
- sur papier 100% recyclé avec des encres à base végétale - label Imprim'Vert, certification ISO 14001.



PRÉFET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES



